



«ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE»

# Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 9, n° 6, juillet 2020

## Mot du président sortant

**N**ous entendons presque tous les jours quelqu'un affirmer ou réaffirmer qu'il faut, dans le contexte actuel, se réinventer sur tel ou tel plan. Pour moi, c'est un peu comme oublier que l'être humain a toujours été obligé de s'adapter aux changements qu'il avait à affronter.

Rappelons-nous les changements qui accaparaient l'actualité il y a quelques mois seulement. Avant de parler de la COVID-19, nous étions davantage à chercher à comprendre ce qui arrivait avec notre patrimoine bâti, par exemple la vente, la reconversion ou simplement la démolition des églises et des presbytères, alors que nos aïeux de seulement deux ou trois générations se consacraient à leur érection ou à leur embellissement, sans négliger leurs cimetières.

Ceux qui sont nés avant les années 1960-1970 ont ainsi été forcés de s'ajuster à grande vitesse. Les journaux sur papier disparaissent. C'est maintenant le tour des CDs après celui des cassettes ou des disques en vinyle, qui font quand même un petit retour. Les taxis sont remis en question par la présence d'UBER, les hôtels par des réseaux de location d'appartements pour touristes. La cybermonnaie semble autant une affaire louche qu'un véritable progrès. La généalogie est devenue un *business* aux mains de gros joueurs. Nous craignons moins main-

tenant de voir nos maisons dévalorisées par une fenêtre brisée que de voir des voyous accéder à notre identité ou à nos avoirs par nos ordinateurs ou nos téléphones.



Michel Bérubé  
Président sortant, FAFQ

Nous nous questionnons également sur certains effets de la mondialisation. Vos nouveaux voisins se parlent dans une langue qui vous est étrangère. Notre menu de tous les jours s'étend à des mets dont nos parents n'ont pas connu l'existence. Il y a en somme une internationalisation des rapports humains que l'on ne saurait remettre en question. Des villes comme Montréal, Ottawa, Toronto ou Vancouver sont maintenant cosmopolites, au même titre que Paris, Londres ou New York. Il y a des boutiques et des restaurants exotiques jusque dans les petites villes. Les interurbains coûtent moins chers, mais nous les remplaçons aussi par des communications sur Skype, Facetime, Zoom ou Messenger. Avant la pandémie, nous tenions des réunions. Depuis, nous *skypons* et nous *zoumons*. Ce n'est même plus du français ou de l'anglais, mais bien davantage du *globish*!

Quand j'étais jeune, j'étais impressionné par mon père qui passait sa vie sur la route entre Montréal et New



York. Il conduisait des gros autobus affublés d'un chien greyhound, nom adopté par sa compagnie. À la fin des années 1940, il avait été formé à Cleveland où se trouvaient la compagnie, son syndicat, les assurances et autres services. Sa carte d'assurance sociale avait été émise par l'État de New York même s'il demeurait citoyen canadien. Au cours de sa carrière, le monde a changé. À son décès, en 2009, j'ai dû faire des appels à droite et à gauche, le syndicat étant déménagé à Des Moines (Iowa), les assurances à San Diego (Californie) et la compagnie à Phoenix (Arizona). Pour la sécurité sociale, je devais contacter Burlington et m'adresser à un bureau de Baltimore pour le fisc fédéral. L'Amérique s'était transformée.

Mais je n'avais rien vu encore. Depuis, j'ai été appelé à connaître le Burkina Faso et d'autres coins d'Afrique de l'Ouest parce qu'une de mes filles y a fait de longs séjours, au moins l'équivalent d'une année. Mon fils a travaillé pour sa part en France à deux reprises, un six mois à Toulouse et une année à Paris. Je pensais qu'il nous reviendrait avec une Française. Il y a plutôt rencontré une Californienne née en Éthiopie. Mariés depuis 2013, ils vivent en Californie et notre petite fille Lydia, âgée de près de quatre ans maintenant, les a accompagnés pour son premier voyage en Éthiopie en janvier dernier. Une autre de mes filles, qui travaille maintenant dans la région de Portneuf, a aussi fait un tour de plus d'un an en Asie et en Océanie et même travaillé pendant presque toute une année en Nouvelle-Zélande. Le monde rapetisse.



Nous avons réalisé en quelques années des déplacements plus longs que ceux que nos ancêtres ont effectué sur des siècles, mais en se promenant beaucoup eux aussi si l'on se fie à notre généalogie génétique. Nous avons absorbé des changements de toutes les sortes, que ce soit sur le plan des transports, celui de l'énergie, des technologies, ceux de l'urbanisation, de l'habitation, de l'éducation, de l'emploi, de la sécurité sociale, de la sécurité publique, de la laïcisation, du contrôle des naissances, de la condition féminine et de la famille. Qui plus est, nous venons de prendre plus que jamais conscience de l'importance de nos choix et de nos comportements en matière de santé publique et d'intégration des minorités racisées, un nouveau mot pour moi. Il reste pourtant des défis importants comme la conciliation d'un environnement sain et le développement économique, sans oublier le développement culturel qui a depuis quelques années donné son identité particulière à notre société. Celle-ci ne se distingue plus seulement, comme autrefois, par sa langue, sa religion et son droit.

Il était peut-être temps de prendre une pause, même si celle-ci nous a été en quelque sorte imposée. Cela donne le temps de réfléchir avant de se relever de nouveau. Comme le chantait si bien Félix, il faut *se cracher dans les mains...* et continuer.

**P.S.** Une ou deux semaines après Lydia, le Premier ministre Justin Trudeau était présent au même endroit en compagnie du président de l'Éthiopie.



## Annulation du Salon de la FADOQ 50 ans et +

Une nouvelle qui ne devrait surprendre personne; le Salon de la FADOQ 50 ans et + qui devait avoir lieu les 2, 3 et 4 octobre 2020 au Centre de Foire de Québec est officiellement annulé en raison de la pandémie.

## Investir dans nos armoiries

À la dernière édition des *Nouvelles de chez nous*, un correspondant nous rappelait que, pour une association de familles, l'obtention d'une reconnaissance officielle de ses armoiries n'est pas donnée : *Ça nous a coûté assez chère pour les avoir*. La documentation pertinente se trouve sur Internet à :

[https://archive.gg.ca/heraldry/pg/index\\_f.asp](https://archive.gg.ca/heraldry/pg/index_f.asp)

Voici en bref ce qu'il y est dit au sujet des frais à prévoir.

*Tous les frais doivent être réglés avant que les lettres patentes ne puissent être remises au demandeur.*

*Le gouvernement du Canada exige que le demandeur assume tous les frais directement liés à la concession d'emblèmes héraldiques.*

*Il faut prévoir trois types de frais :*

1. *Le montant fixe des **frais administratifs** pour tous les demandeurs, établi à 435 \$ (plus TPS) par arrêté ministériel. Une facture est envoyée suite à la signature du mandat autorisant la concession. Veuillez noter que les paiements reçus avant l'émission de la facture seront retournés au demandeur.*
  2. ***Des frais variables de recherche** et/ou de traduction spécialisées, demandés notamment pour couvrir la traduction de devises vers le latin ou vers d'autres langues étrangères. Lorsqu'un dossier nécessite de plus amples recherches, un devis est envoyé au demandeur qui doit payer un supplément au chercheur.*
  3. *Le **coût du travail artistique**, payé par le demandeur directement à l'artiste désigné par l'Autorité. Le montant maximal prévu est établi avant le début de chaque étape et le demandeur signe des formules d'entente pour signifier son accord. Le travail artistique et la facture de l'artiste, qui doit être acquittée dans les trente jours suivant sa réception, sont acheminés par l'Autorité au demandeur.*
- *Le **coût d'un dessin préliminaire** varie entre 300 \$ et 1 000 \$ selon la complexité du dessin et le nombre d'éléments. Le coût augmente si le demandeur souhaite apporter des changements nécessitant la révision du dessin préliminaire ou l'exécution d'un dessin supplémentaire.*
  - *Le **coût des lettres patentes** dépend du format de document retenu par le demandeur, de la complexité du dessin, du nombre d'emblèmes concédés et de l'ajout d'éléments décoratifs.*

Il faut prévoir en somme un coût minimal d'environ 2000 \$ et un délai moyen de 12 à 14 mois à partir du moment où le mandat est signé pour compléter la concession. Le délai peut être plus long si l'étape de création des emblèmes se prolonge ou si les ressources en personnel ne suffisent pas à répondre à la demande.

# Concernant les armoires...

Cher Monsieur Bérubé,

Cela fait plaisir d'apprendre que le *Registre public des armoires, drapeaux et insignes du Canada* suscite autant d'attention. Je vous remercie beaucoup de nous en avoir fait part.

En utilisant l'outil de recherche du *Registre* en ligne, il est possible d'obtenir des listes d'associations de familles dont les emblèmes héraldiques y sont consignés, soit une liste complète tirée de tout le Registre, soit des listes par province ou territoire. Vous verrez ainsi qu'on y retrouve toutes les associations identifiées comme manquantes par vos lecteurs.

## Comment faire :

Rendez-vous à la page de recherche : <https://reg.gg.ca/heraldry/pub-reg/reg-search.asp?lang=f;>

Sous « Catégorie / demandeur », sélectionnez « Institution civile »;

Sous « Catégorie / institution », sélectionnez « Association de famille »;

Sous « Province ou territoire », sélectionnez la région qui vous intéresse.

## En faisant une recherche pour le Québec, voici ce qu'on trouve :

1.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">L'Association des familles Bérubé Inc.</a> V, p. 423 [ Sainte-Foy (QC) ]
2.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">L'Association des familles Malenfant d'Amérique</a> III, p. 353 [ Sillery (QC) ]
3.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">L'Association des familles Montambault</a> VI, p. 225 [ Mirabel (QC) ]
4.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">L'Association des Martel d'Amérique</a> V, p. 6 [ Charlesbourg (QC) ]
5.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">L'Association des Pilon d'Amérique</a> V, p. 13 [ Laval (QC) ]
6.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">L'Association des Tremblay d'Amérique</a> V, p. 266 [ Loretteville (QC) ]
7.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des Bourgeois de descendance acadienne</a> VI, p. 274 [ Laval (QC) ]
8.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des Familles Carrière d'Amérique du Nord</a> IV, p. 419 [ Laval (QC) ]
9.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des Chabot</a> VI, p. 185 [ Sainte-Foy (QC) ]
10.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des descendants de Nicolas Audet dit Lapointe</a> V, p. 33 [ Beloeil (QC) ]
11.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des Fortin d'Amérique</a> IV, p. 416 [ Québec (QC) ]
12.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des Lebel d'Amérique inc.</a> IV, p. 418 [ Lac-St-Augustin (QC) ]
13.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des familles Lejeune dit Briard</a> VI, p. 350 [ Montréal (QC) ]
14.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des familles Marquis Inc.</a> V, p. 439 [ Québec (QC) ]
15.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des Morin d'Amérique</a> II, p. 325 [ Montréal (QC) ]
16.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des familles Nau</a> III, p. 64 [ Brossard (QC) ]
17.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des Familles Racine Inc.</a> IV, p. 26 [ Granby (QC) ]
18.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Le Regroupement des Bournival d'Amérique</a> V, p. 94 [ Saint-Étienne-des-Grès (QC) ]
19.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des familles Renaud</a> VI, p. 462 [ Québec (QC) ]
20.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des familles Roy d'Amérique</a> III, p. 195 [ Saint-Épiphanie (QC) ]
21.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des Séquin d'Amérique</a> IV, p. 29 [ Boucherville (QC) ]
22.	<input type="checkbox"/>	<a href="#">Association des familles Soucy Inc.</a> VI, p. 229 [ Québec (QC) ]



## Et pour le Nouveau-Brunswick :

1.  [Association de la famille Girouard, Giroir, Gerrior Inc.](#)  
VI, p. 634 [ Moncton (NB ) ]
2.  [L'Association des Boudreau Inc.](#)  
IV, p. 5 [ Dieppe (NB ) ]
3.  [L'Association des Bourgeois d'Acadie Inc.](#)  
III, p. 219 [ Westmorland (NB ) ]
4.  [L'Association des Familles Belliveau du Nouveau-Brunswick Inc.](#)  
V, p. 456 [ Moncton (NB ) ]
5.  [L'Association des Léger / Légère d'Acadie](#)  
III, p. 138 [ Moncton (NB ) ]
6.  [L'Association des Morais d'Acadie Inc.](#)  
V, p. 460 [ Dieppe (NB ) ]
7.  [L'Association des Robichaud](#)  
II, p. 112 [ Shippagan (NB ) ]
8.  [L'Association des Savoie Inc.](#)  
III, p. 217 [ Fredericton (NB ) ]
9.  [Association Lévesque Inc.](#)  
III, p. 339 [ Fredericton (NB ) ]
10.  [Association des Babineau d'Acadie Inc.](#)  
IV, p. 315 [ Moncton (NB ) ]
11.  [Association des descendants de Babin Inc.](#)  
IV, p. 333 [ Moncton (NB ) ]
12.  [Association des familles Duquay Inc.](#)  
V, p. 459 [ Shippagan (NB ) ]
13.  [Fawcett Family Association, Inc.](#)  
IV, p. 40 [ Fredericton (NB ) ]
14.  [Association des Hébert d'Acadie Inc.](#)  
VI, p. 90 [ Dieppe (NB ) ]
15.  [Association des LeBlanc](#)  
III, p. 29 [ Shediac (NB ) ]
16.  [Association des Maillet d'Acadie Inc.](#)  
VI, p. 336 [ Moncton (NB ) ]
17.  [Association des familles Mallet d'Amérique](#)  
III, p. 3 [ Shippagan (NB ) ]
18.  [Association des Richard du Nouveau-Brunswick Inc.](#)  
V, p. 461 [ Saint-Louis-de-Kent (NB ) ]
19.  [Association des familles Thibodeau d'Acadie Inc.](#)  
VI, p. 255 [ Tracadie-Sheila (NB ) ]

Deux autres associations incluses dans la liste de M. François-Régis – celle des Levasseur et des Major-Bontron – paraissent dans la liste des associations de familles de l'Ontario.

Quand on cherche par ordre alphabétique, je remarque effectivement que certaines associations sont classées automatiquement par le site Web sous le terme « association » et d'autres sous le nom de famille lui-même. Notre système de gestion du registre a plus de vingt ans et plusieurs personnes ont participé à l'entrée de données au fil des ans. Je prends note cependant de cette inconsistance et verrai avec mes collègues comment nous pouvons uniformiser cela.

Cordialement,

Fabienne Fusade

Acting Miramichi Herald / Héraut Miramichi par intérim

Canadian Heraldic Authority / Autorité héraldique du Canada

Office of the Secretary to the Governor General / Bureau du secrétaire du gouverneur général

1 Sussex Drive, Ottawa ON, K1A 0A1 / 1, promenade Sussex, Ottawa (ON), K1A 0A1

1-800-465-6890 / [armorial.armorial@gg.ca](mailto:armorial.armorial@gg.ca)



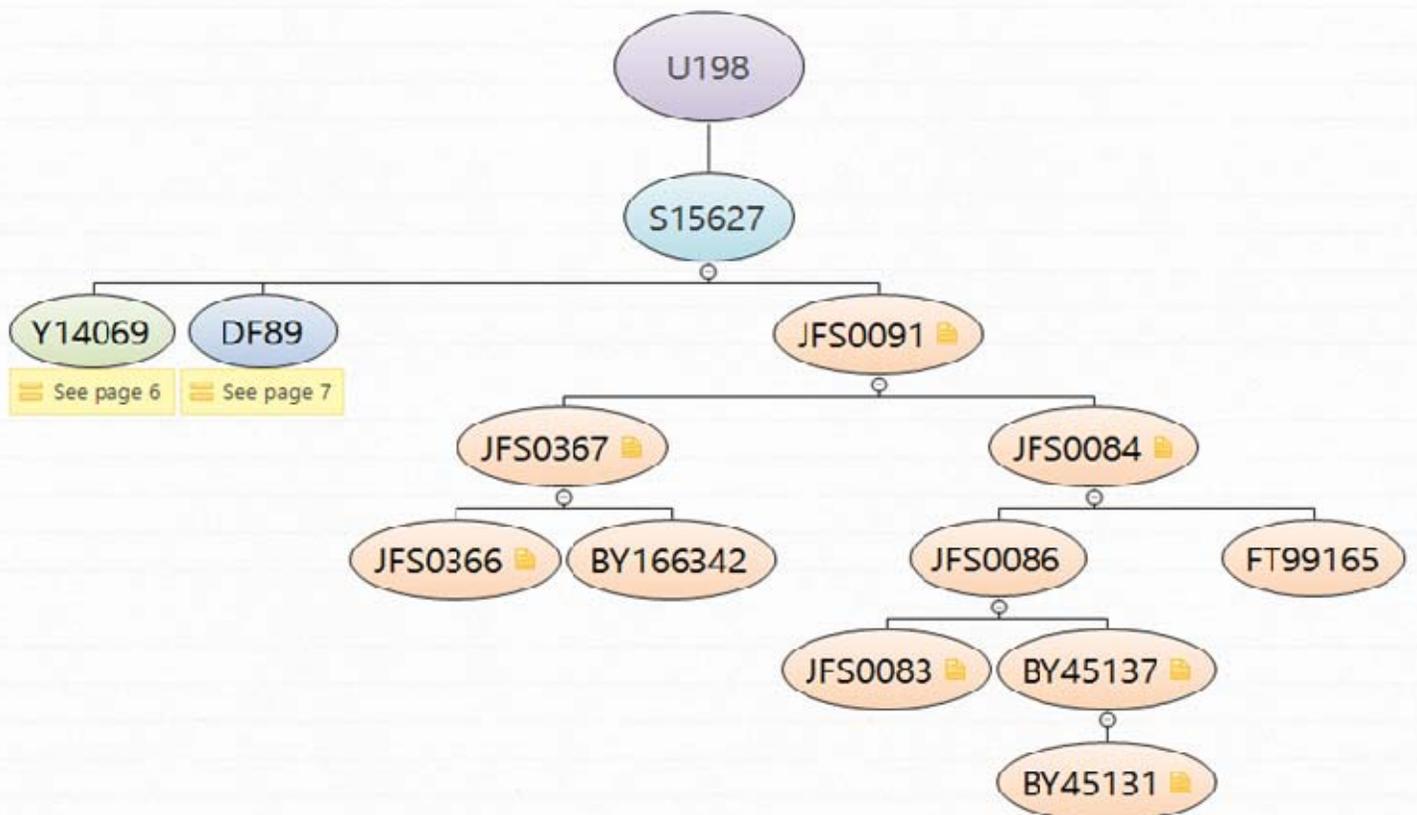
## De l'Austrasie au Québec en passant par l'Angleterre et la Normandie

Par Michel Bérubé

Des tests de plus en plus sophistiqués permettent de reconstituer progressivement le cheminement de nos ancêtres à travers l'Histoire. Je pense notamment aux tests BigY-500 et BigY-700 de *Famillee Tree DNA* (FTDNA). Dans un groupe de recherche sur les porteurs de la mutation U198, on en est arrivé ainsi à établir un portrait de plus en plus détaillé des différentes branches de l'arbre auquel j'appartiens et des branchettes qui en émanent.

Il y a dix ans, j'ai appris que j'étais de l'haplogroupe R-U198 surnommé anglo-saxon parce qu'il est surtout présent en Angleterre. Mais il l'est aussi aux Pays-Bas et dans le nord de l'Allemagne, région d'origine des Saxons. Ce groupe constitue lui-même une branche d'un haplogroupe, R-U106, dont la naissance remonterait à environ 10 000 ans. Les U106 correspondent aux tribus nord-germaniques dont les descendants se sont éparpillés en Europe centrale, mais surtout en Scandinavie et dans les îles britanniques. Les U106 sont également présents en Normandie.

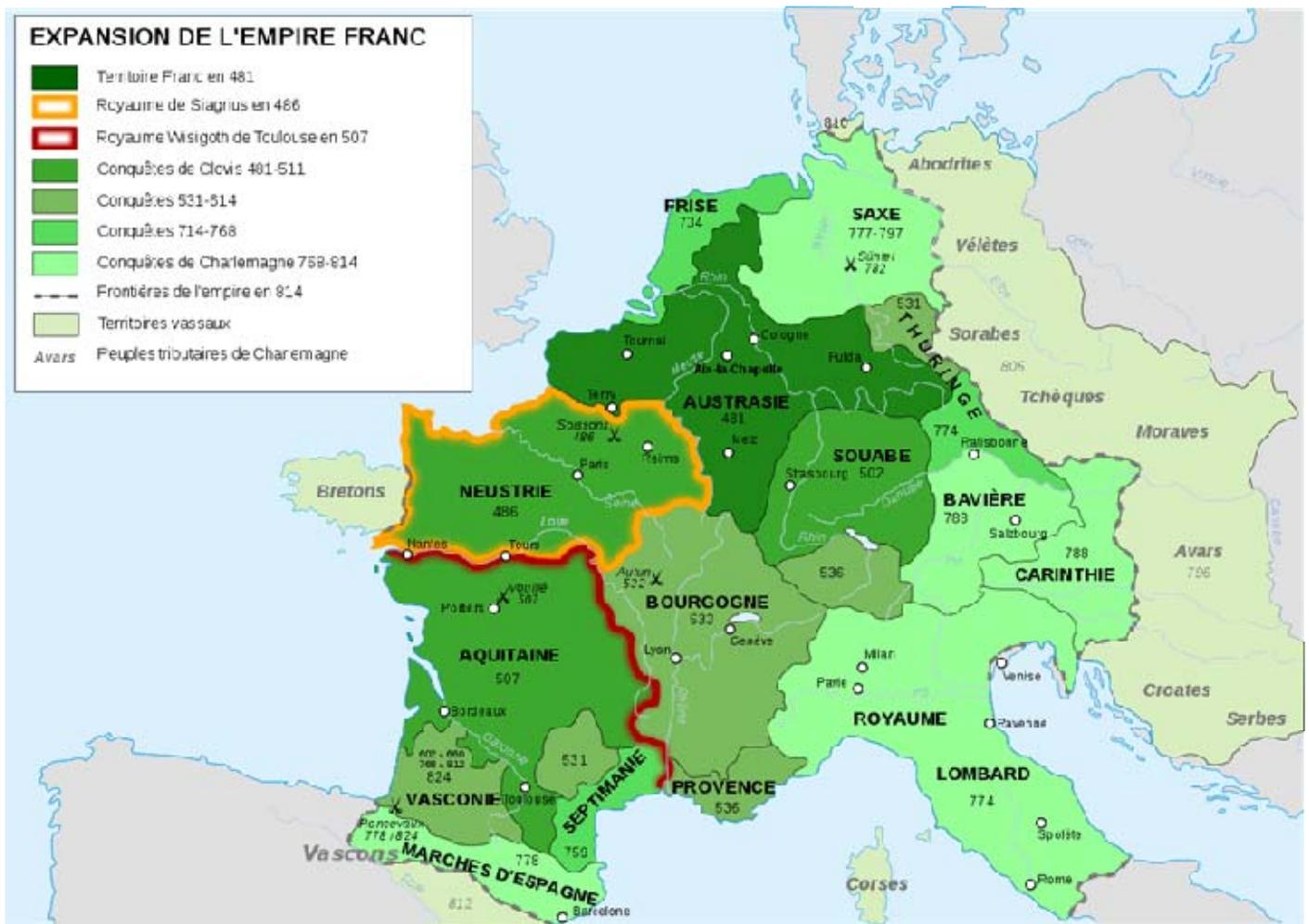
Comme francophones, les Bérubé se retrouvaient tout seuls parmi des centaines de patronymes anglo-saxons et quelques-uns allemands ou hollandais. Paradoxalement, les résultats obtenus étaient différents de ceux des autres membres de cette parenté. Ils le sont à un point tel que nos ancêtres communs avec les autres U198 ne peuvent que se situer très loin dans le temps, quelque part entre 2000 et 4000 ans. En Angleterre, les U198 ne représentent par ailleurs que 2% des hommes, dont une minorité est porteuse de la mutation S15627. Cette minorité est elle-même constituée en majorité des Y14069 et des DF89 représentés dans le tableau ci-après. Il y a aussi une branchette JFS0091 à laquelle appartiennent bien peu de gens, mais dont je suis. Nous voyons dans le graphique les rameaux de celle-ci.





Pour l'instant, le seul autre nom de famille que nous trouvons sous la petite branchette JFS0367 est celui de Carlgren présent en Suède. Sous celle-ci, les Bérubé sont représentés dans le graphique par la mutation JFS0366 et les Carlgren par la BY166342. Il n'y a que quelques noms de familles anglo-saxons, d'ailleurs relativement rares, sous l'autre petite branchette JFS0084, par exemple les Tatum (JFS0083).

Comme la présence en Suède d'un U198 nommé Carlgren représente un cas tout à fait exceptionnel et que la présence des Bérubé dans le groupe anglo-saxon l'est tout autant, c'est ce qui amène à penser que nos ancêtres communs devaient être des Francs ou du moins appartenir à une tribu qui a été incorporée dans l'espèce de fédération que constituaient les Francs sous Charlemagne (748-814), qui a vaincu les Saxons à son époque, et même déjà sous son prédécesseur Charles Martel (c.688-741), lequel a uni les Francs. Avant de s'étendre en France, l'empire franc avait d'abord pris racine en Austrasie, royaume mérovingien, comme le montre la carte ci-après. On y voit que les Frisons, ancêtres des Hollandais, et les Saxons en étaient les voisins. L'Austrasie couvrait une partie de l'Allemagne actuelle, avec la vallée du Rhin, dont une ville comme Cologne à titre d'exemple. Elle comprenait aussi tout ce qui correspond aujourd'hui à la Belgique et au nord-est de la France. Reims en fit aussi partie, d'où la tradition d'y couronner les rois de France.



Comme quelques Wallons ont autrefois migré en Suède et que Guillaume le Conquérant a amené avec lui en Angleterre des alliés provenant des Flandres françaises et des mercenaires germaniques, il y a là, pour l'instant, l'explication la plus probable aux cheminements de mes ancêtres de la lignée paternelle et à mon lointain lien de parenté avec un Suédois.



## Le courrier des lecteurs

SVP faire suivre à Monsieur Bérubé.

J'ai apprécié votre article sur la participation des Canadiens à la Deuxième Guerre mondiale et en particulier à la libération de la Hollande

La photo qui illustre votre article relate la libération de Zwolle. Cette ville a été libérée par un homme seul: le soldat Léo Major du Régiment de La Chaudière. Alain Stanke a réalisé un film sur le sujet. La ville de Zwolle, reconnaissante, a nommé un boulevard en l'honneur de Major et les écoliers apprennent encore les exploits de leur libérateur. Ici, à Longueuil, un parc portera bientôt son nom.



**Marcel Belleau**

Ancien commandant du Régiment de La Chaudière  
Membre de l'association des Belleau-Larose

---

Bonjour M. Boisvert,

Je vous écris pour vous proposer un article qui pourrait être publié dans la revue «Nouvelles de chez nous» si vous jugez à propos de le faire. L'article a déjà été publié dans la revue La Pinardière de notre association Les Descendants de Louis Pinard. Je vous l'envoie en attaché.

Un livre a été publié en 1990 pour raconter en détails la vie de notre ancêtre Louis Pinard qui est venu s'installer au Canada en 1656. Les recherches n'avaient pas permis de déterminer la date de décès de sa première épouse. Deux membres de notre association se sont concertés pour tenter de trouver la réponse. Leurs recherches ont permis de trouver le décès de la première épouse de Louis Pinard dans les registres de La Rochelle en France, ainsi que la naissance et le décès d'un enfant en France.

Pour notre association, cette découverte est importante et lève le voile sur un événement important de la vie de notre ancêtre.

**Roger Beauchemin**

Association Les Descendants de Louis Pinard

(Voir le texte dans les pages suivantes...)

# Deux trouvailles généalogiques d'importance à La Rochelle...

Recherche et texte de  
Céline Lauzière (811) et  
Céline Pinard (867)



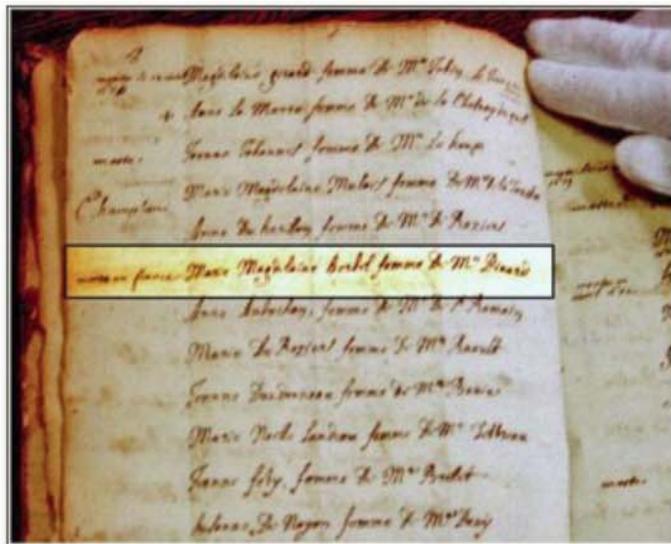
Crédit photo : Pierre Lauzière (861)

**Jusqu'à présent**, les circonstances du décès de Marie-Madeleine Hertel, la première épouse de Louis Pinard, étaient nébuleuses. On n'avait pas retracé ni acte de sépulture, ni inventaire de succession, ni un quelconque document notarié ou judiciaire relatif à son décès.

En l'absence de date précise de son décès, on devait se contenter d'une fourchette de 4 ans, soit entre le 8 juillet 1676 (naissance de sa fille Angélique-Madeleine) et le 5 juillet 1680 (document où Marie-Madeleine est dite décédée) <sup>(1)</sup>. Et en ce qui concerne le lieu, c'était vraisemblablement en France, comme le mentionne la fiche de Marie-Madeleine sur le site du PRDH <sup>(2)</sup>: « Morte en France d'après le registre de la Confrérie de la Sainte-Famille, cité par Michel Langlois dans *L'Ancêtre*, avril-mai 1999, p. 266 ».

Mme Céline Lauzière était intriguée depuis plusieurs années de constater que différents auteurs avançaient diverses dates de décès de Marie-Madeleine mais sans fournir de preuve. Souhaitant faire la lumière là-dessus, elle entreprit de faire des recherches en commençant par ce fameux registre de la Confrérie de la Sainte-Famille. Elle a consulté ce document au presbytère de la Basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec <sup>(3)</sup>.

Dans la section de la paroisse de Champlain, à la page 45, on trouve effectivement l'inscription suivante : « Marie-Magdeleine Hertel femme de Mr Pinard » avec l'annotation « morte en France », comme le montre la photo ci-après qu'elle a prise de cette page :



Extrait du registre de la Confrérie de la Sainte-Famille

Crédit photo : Céline Lauzière (811)

## Références:

1. Requête de Jean Crevier le 5 juillet 1680 pour faire assigner Louis Pinard époux de feu Marie Madeleine Hertel, dans le cadre de la succession de Jacques Hertel. Source : ANQ cote TL6,D175.
2. Base de données du « Programme de Recherche en Démographie Historique » et produite par l'Université de Montréal (<https://www.prdh-igd.com/fr/accueil>). Les chercheurs ont reconstitué la population du Québec ancien depuis le début de la colonisation française jusqu'à 1850 grâce principalement aux registres paroissiaux existants. Chaque individu a sa propre fiche, laquelle mentionne tous les actes qu'on a répertoriés à son sujet.
3. Les archives de la Confrérie de la Sainte-Famille comprennent notamment les 2 documents suivants: le « Catalogue des dames admises à la confrérie entre le 26 juillet 1664 et le 4 juin 1772, avec annotations des décès (1667-1705) » et le volume concernant les règlements de la Confrérie.

Mme Lauzière entreprit des recherches afin de valider cette information. Elle a débuté par les listes de passagers des bateaux et les documents de l'Amirauté de Brouage et de La Rochelle. Sans surprise, ceci n'a donné aucun résultat car peu de documents de ce type ont « survécu » jusqu'à nos jours.

La prochaine étape était de s'attaquer aux registres paroissiaux de France, en commençant par la destination la plus probable: La Rochelle en Charente-Maritime. À la suggestion de M. Roger Beauchemin, Céline Pinard s'est jointe à Mme Lauzière pour l'assister dans cette recherche. Mme Pinard a proposé d'examiner aussi les documents notariés et judiciaires connus concernant Louis Pinard dans l'espoir d'y déceler des indices sur un quelconque voyage en France.

Le travail d'équipe a porté fruit et voici ce que les chercheuses ont découvert:

Louis Pinard est parti en France à l'automne 1676, vraisemblablement à la fin octobre. En effet, le 19 octobre 1676, il donne une procuration à Guillaume Pépin pour le représenter, car il « part en France » (4). Guillaume Pépin représente Louis à 3 reprises au cours des mois qui suivent, soit le 10 janvier 1677 (5), le 8 mars 1677 (6) et le 29 mars 1677 (7), signe qu'il est bel et bien parti. D'ailleurs, Louis est toujours absent le 14 février 1678, date à laquelle Guillaume Pépin demande à être

déchargé de son rôle de procureur car il n'a toujours pas de nouvelles de Louis (8).

C'est plus précisément pour La Rochelle que Louis est parti à l'automne 1676 et il était accompagné de son épouse Marie-Madeleine. Celle-ci a en effet accouché d'un petit garçon à La Rochelle le 4 novembre 1677; comme le petit a été conçu à l'hiver 1676-77, Marie-Madeleine devait forcément se trouver en France pendant cet hiver-là, ce qui signifie qu'elle était partie elle aussi à l'automne 1676, date des derniers départs des navires pour la France avant l'interruption de la navigation pendant l'hiver. L'existence de ce petit garçon, le 6<sup>e</sup> enfant du couple Marie-Madeleine et Louis, ne nous était pas connue jusqu'à maintenant.

Celui-ci n'aura malheureusement survécu que 2 jours; il a été inhumé dans la paroisse Notre-Dame de La Rochelle le 6 novembre 1677. L'acte de sépulture (Figure 1) précise (en orthographe modernisée):

« Anonyme Pinard baptisé au logis sans avoir eu les cérémonies du baptême, fils de Louis Pinard chirurgien et de Marie Madeleine Artel, né jeudi matin passé à huit heures et décédé ce matin sur les 7 heures. Ont assisté à son enterrement Marguerite Pinard sa tante, veuve de feu Louis Bodin huissier, Marie Picaudeau, veuve de Guillaume Pothier maître pâtissier, et avec ses parent et amis ».

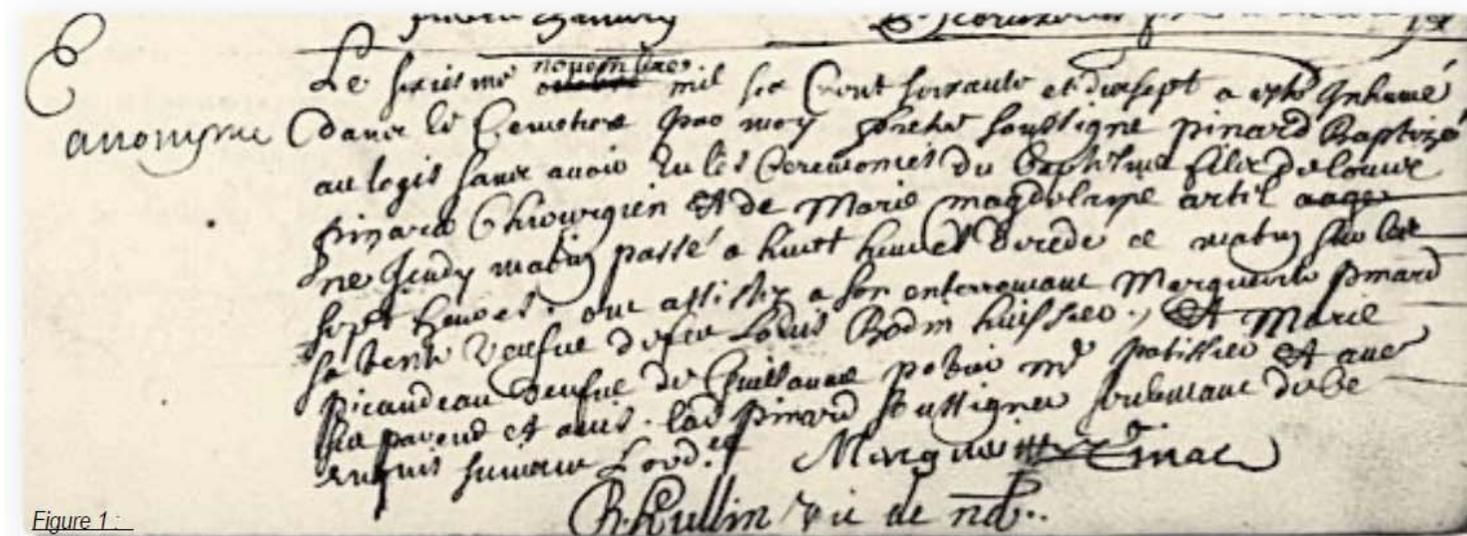


Figure 1

Source : Archives départementales de Charente-Maritime, registre paroissial numérisé de Notre-Dame, 1677, p. 98. Cette découverte a été faite par Mme Pinard

#### Références:

4. Guillaume Pépin fait référence à cette procuration, datée du 19 octobre 1676, dans le document du 14 février 1678: il déclare qu'il a « este chargé par led[it] Pinard s en allant en France d'une procuration le dix neufiesme octobre [mille six cent] soixante seize » (transcription paléographique par Céline Pinard)  
Source: ANQ, cote TL3,S11,P1595; document numérisé sur le site Pistard de Bibliothèque et archives nationales du Québec (BanQ).
5. Référence à cette quittance dans un document en date du 26 mars 1680 (voir plus loin dans le texte).
6. Source: ANQ, cote TL3,S11,P1557; document numérisé sur le site Pistard de BanQ.
7. Source: ANQ, cote TL3,S11,P1562; document numérisé sur le site Pistard de BanQ.
8. Source: ANQ, cote TL3,S11,P1595; document numérisé sur le site Pistard de BanQ.

Marie-Madeleine décède 4 mois et demi plus tard, le jeudi 24 mars 1678. Elle est inhumée le lendemain dans la paroisse Notre-Dame de La Rochelle. L'acte (Figure 2) mentionne (en orthographe modernisée) :

« Marie Madeleine Hartel femme de Louis Pinard âgée de 32 ans, décédée le jour précédent à huit heures du matin. Ont assisté à son inhumation le mari susdit, Pierre Gaigneur, cousin, Pierre Basset, aussi cousin et Jacques Boisdon ».

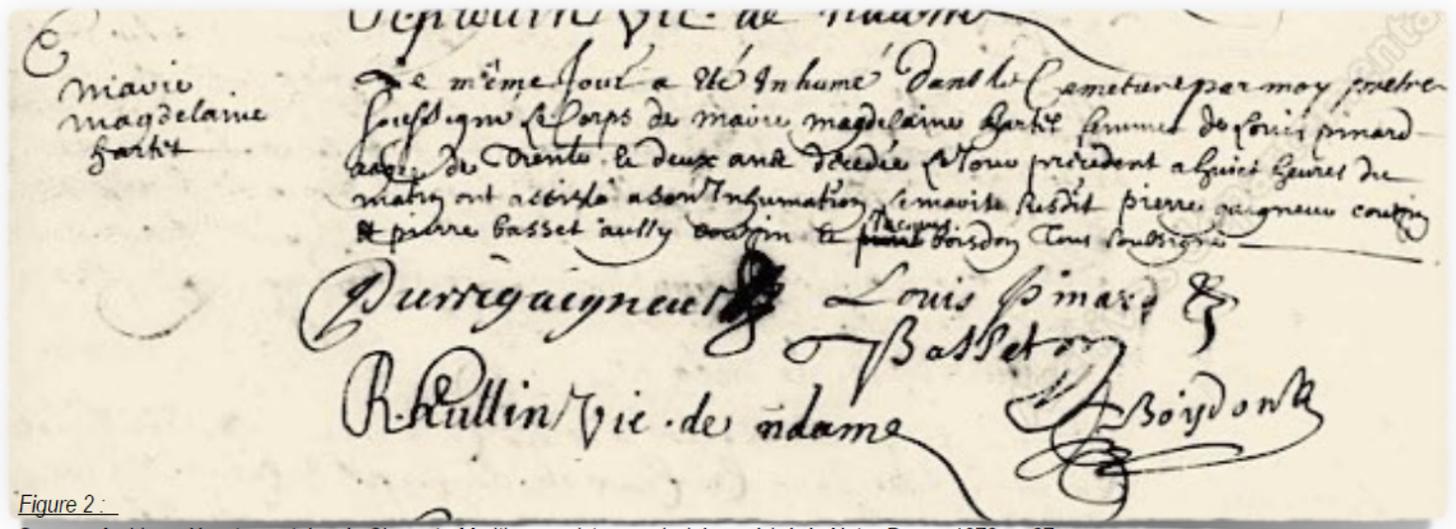


Figure 2 :

Source : Archives départementales de Charente-Maritime, registre paroissial numérisé de Notre-Dame, 1678, p. 27. Cette découverte a été faite par Mme Pinard.



Intérieur de l'église Notre-Dame-de-Cougnès (2011)  
Crédit photo : Roger Beauchemin (451)

Louis rentre en Nouvelle-France à l'été 1678 ou à l'été 1679. En effet, il y comparait en personne dans une cause le 26 mars 1680<sup>(9)</sup>. Comme la saison de navigation n'est pas encore reprise à cette date, il est forcément rentré pas plus tard que l'été précédent. Louis se remarie en novembre 1680 avec Marie-Ursule Pepin après un veuvage de 2 ans et demi.

Ces découvertes suscitent plusieurs interrogations: pourquoi Marie Madeleine accompagnait-elle Louis, compte tenu des risques des traversées surtout à cette époque de l'année (octobre), que la famille comptait déjà 5 enfants, que l'aînée avait à peine 12 ans et la petite dernière 3 mois, et que la famille ne roulait pas sur l'or?



Références:

9. Source: ANQ, cote TL3,S11,P2140; document numérisé sur le site Pistard de BanQ.

Servait-elle de caution pour les créanciers rochelais de Louis Pinard? Servait-elle d'appui à Louis auprès de sa famille? La famille envisageait-elle un retour en France?

Avant de terminer, nous nous permettons une petite note sur la Confrérie de la Sainte-Famille. Cette association à caractère religieux fut fondée en Nouvelle-France en 1663. Elle comptait parmi ses membres des jeunes filles et des femmes pratiquantes de religion catholique. Son but était de promouvoir les valeurs de la famille catholique selon le modèle de la Sainte-

Famille, où les hommes vivent selon le modèle de Joseph, les femmes selon celui de la Vierge, et les enfants selon le modèle de Jésus<sup>(10)</sup>. Le fait que Marie-Madeleine faisait partie de cette organisation suggère qu'elle avait une riche vie spirituelle.

En conclusion, ces plus récentes trouvailles sur la vie de nos ancêtres démontrent une fois de plus que la curiosité, l'intuition, la patience, le travail et la collaboration peuvent faire des miracles!



---

#### Références:

#### 10. Sources:

- (1) « La Confrérie de la Sainte-Famille au Québec » dans le site web « Le Patrimoine immatériel religieux du Québec » créé par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval. Lien vers la fiche: <http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=555>. C'est la source de référence que nous a suggérée Mgr. Denis Bélanger, C.S.S. recteur de la basilique-cathédrale, curé de Notre-Dame de Québec et curé de Notre-Dame-de-la-Garde (courriel du 8 novembre 2018);
- (2) Cliche, Marie-Aimée (1976). La confrérie de la Sainte-Famille à Québec sous le régime français, 1663-1760. Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 43, 79-93. <https://doi.org/10.7202/1007231ar>;
- (3) Cliche, Marie-Aimée (1986). Les confréries dans le gouvernement de Québec sous le Régime français. Revue d'histoire de l'Amérique française, 39 (4), 491-522. <https://doi.org/10.7202/304399ar>;
- (4) Caulier, Brigitte (1992). Bâtir l'Amérique des dévots: les confréries de dévotion montréalaises depuis le Régime français. Revue d'histoire de l'Amérique française, 46 (1), 45-66. <https://doi.org/10.7202/305047ar>

---

## Le coin du geek

Par Yves Boisvert

### Mise à jour de Windows 10

Le mois dernier, je vous mentionnais que j'allais faire la mise à jour manuel de Windows 10. Microsoft a décidé, pour une raison inconnue, de ne pas faire la mise à jour automatiquement. J'ai eu la bonne (ou la mauvaise) idée de lancer la mise à jour vers 23 h croyant que celle-ci serait terminée au petit matin. 12 heures plus tard et plusieurs dizaines de redémarrages, j'ai eu enfin accès à mon ordinateur.

La question est : mon ordinateur est-il plus rapide? Euh... Non! Non seulement mon ordinateur n'est pas plus rapide mais il est beaucoup plus lent qu'auparavant. Néanmoins, en passant le logiciel *Glaris Utilities*, deux ou trois fois par semaine, j'arrive à reprendre la vitesse que j'ai perdu. Mais comme on dit, on fait pas du neuf avec du vieux. Un ordinateur neuf, avec plein de mémoire vive n'aura sans doute, aucun problème avec cette mise à jour.

### Mot de passe

Les gens ont des trousseaux de clés dans leur poches avec 10 ou 12 clés différentes. Pourquoi alors certaines personnes utilisent toujours le même mot de passe? Un hacker un peu rusé, aura tôt fait de trouver votre mot de passe et d'y faire des ravages. *Belettevibrante123* ou *Bonjour4321* ne sont pas très difficiles à trouver. Surtout si vous vous en servez partout. Faites-vous un carnet papier et donner des mots de passe du genre *Tout?les\*cheMin875 \$menentiarome &*.





## L'Association des Chouinard en deuil

*L'Association des Chouinard d'Amérique du Nord a connu une vague de décès parmi ses membres fondateurs et piliers durant les derniers mois. La Fédération des associations de familles du Québec offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.*

### Raymond Chouinard

1932 – 2019

Le 15 décembre 2019, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Raymond Chouinard.

Il laisse dans le deuil son épouse Michelle Lamy, ses quatre enfants : Sylvie, François (Pascale Bélanger), Gilles (Mélanie Roy) et Claude, ses sept petits-enfants, ses trois arrière-petits-enfants ainsi que parents et amis.

Il est parmi les pionniers de l'Association des Chouinard d'Amérique du Nord, membre du conseil d'administration et fortement impliqué dans la généalogie.



### Marcel Chouinard et Lucie Quintin

Paisiblement, à la résidence Samuel de Champlain de Saint-Jean, le 1<sup>er</sup> avril 2020, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Marcel Chouinard résident de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville), époux de madame Lucie Quintin.

À peine quelques temps plus tard, à l'hôpital du Haut-Richelieu de Saint-Jean, le 22 mai 2020, à l'âge de 88 ans, est décédée son épouse Lucie Quintin

Le couple laisse dans le deuil leurs enfants Louise (Jean-Pierre Grégoire), Maryse (feu Bruno Boulianne), André (Christiane Léger), Hélène (Sylvain Lizotte) et Normand Chouinard (Ginette Denicourt), leurs petits-enfants Sandrine (Jonathan), Julien (Anna), Philippe, Maude (Philippe-André), Julie, Dominique, Mathieu, Maxime (Jenny), Raphaëlle (François) et Léa; leurs arrière-petits-enfants Louis-Thomas, Victor, Félix, Jade, Éliane et Éloua-Jay, les sœurs de Marcel, Gisèle (feu Armand) et Monique (Gaetan), leurs beaux-frères et belles-sœurs, leurs neveux et nièces, cousins et cousines ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Marcel a toujours été un membre très impliqué dans l'ACAN, occupant le poste de président pendant de nombreuses années.



### Renaud Chouinard

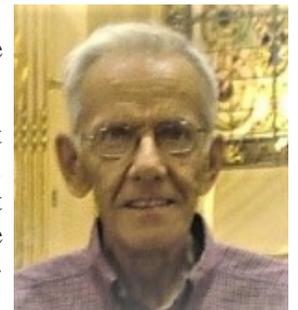
1938-2020

Le 5 mai 2020, à l'âge de 81 ans et 11 mois, nous a quitté Renaud Chouinard, fils de feu Ovide Chouinard et feu Maria (Céline) Bouchard à l'Hôpital St-François d'Assise.

Il laisse dans le deuil son épouse Noëlla Lavoie et sa fille Marie-Hélène; ses petits-fils : Gabriel et William et leur père Jocelyn Boutet; ses frères et ses sœurs: Majella (feu André Dubé), feu Valmont, Yolande (feu Michel Déoux), Dolorès, feu Ghislaine, Lisette, Laurier et Chantal; ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Jean-Guy (Pauline Gagné), feu Francis (Jeannette Voyer) et Claire (Jean-Marie Chassé), ainsi que parents et amis, et en particulier André-Guy Lavoie (Nancy Gagnon), Marie-France Chassé (Denis Caouette) et Ginette Lagacé (Claude Bourget).

Renaud a été lui aussi un membre très actif dans la fondation de l'association des Chouinard, longtemps membre du c.a., travaillant à la généalogie et collaborateur à la revue *Entre Nous*. Il est le frère de Lisette, actuellement trésorière au conseil d'administration de l'ACAN.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée.





## Crimes et châtements en Nouvelle-France

**A**utrefois, la vie était dure. Les châtements aussi. Même ceux qu'on on infligeait pour des crimes qui nous paraissent aujourd'hui tout à fait anodins. Des châtements tels la potence, le cheval de bois, le carcan et même l'écartèlement, apparaissent dans les archives de la Nouvelle-France. On y apprend par exemple qu'un homme qui a volé une vache et une femme qui a subtilisé quelques ustensiles ont été marqués au fer rouge. Ce qui rend la punition plus dramatique encore, c'est qu'elle est infligée en public. À Québec, par exemple, un certain Pierre Nicolas dit Lavallée est pendu et étranglé en 1667. Lavallée était un dur. Il n'était pas à sa première condamnation. Il avait déjà été marqué au fer de la fleur de lys pour vol qualifié. Il eut l'oreille droite coupée pour un autre vol. Il avait été condamné au carcan durant quatre heures pour une troisième infraction. Finalement, les autorités décidèrent d'en finir avec lui.

À Montréal, ces spectacles sont présentés Place Royale. Les gens intéressés ont ainsi pu assister, en 1741, à l'exécution d'un dénommé Louis Mallet et de sa femme, reconnus coupables d'avoir fabriqué de la fausse monnaie de carte.

Un peu plus tard, le révérend Douglas Bothwick, chapelain militaire et civil, raconte qu'un soldat qui a désobéi aux ordres reçoit 500 coups de fouet et 300 autres pour avoir vendu de l'alcool sans autorisation. Cela se passe en 1759. Un autre soldat est condamné à 500 coups pour avoir volé la boisson de son officier. Deux simples soldats en reçoivent 1000 coups pour avoir osé se revolver contre l'autorité. Comme nous pouvons le constater, nos ancêtres sont suivis de près. Et malheur aux récidivistes! Même au XIX<sup>e</sup> siècle, la justice reste sévère. Ainsi peut-on lire dans les vieux registres de Montréal qu'entre 1812 et 1840, 54 personnes sont pendues : 13 pour vols de bestiaux, 12 pour cambriolages, 2 pour vols à la tire et 2 autres pour blasphème.

### Jean Berger

L'histoire de Jean Berger vaut la peine qu'on s'y attarde. Pour l'anecdote, mais aussi pour la compréhension de la société des siècles passés.

Berger est un jeune homme de 27 ans, peintre de son métier. Berger est marié et vit à Montréal depuis deux ans. Un beau matin, on vient l'arrêter : il est accusé d'avoir, en compagnie d'un caporal nommé Lambert Thuret, blessé sérieusement à coups de poing l'apothicaire Le Boiteux de Saint-Olive, au moment où ce dernier sortait de chez Daniel Dulhut, le célèbre explorateur, rue Saint-Paul, à Montréal, le soir du 24 février 1709. Mais Berger réussit rapidement à prouver son innocence. On arrête le vrai coupable : un soldat du nom de Latour.

Toutefois, durant les quelques heures qu'il passe en prison, Jean Berger a une bien mauvaise idée pour se remonter le moral : il compose quelques couplets ironiques sur sa mésaventure. Mal lui en prend, on le traite de pamphlétaire séditieux, peu respectueux de l'autorité établie, et on le condamne sur-le-champ au carcan. Il sera exposé pendant une heure, attaché par le cou, sur la place de marché. Un écriteau expliquera aux badauds : Auteur de chansons. Pire, il sera banni à jamais de Ville-Marie, en plus de payer une amende. Imagine-t-on les punitions qu'auraient à subir les humoristes d'aujourd'hui? Il a beau supplier, expliquer que jamais il n'a eu l'intention de ridiculiser l'autorité, le pauvre Jean Berger doit subir la peine. Puis il quitte la ville. On ne l'y reverra jamais.

Les deux soldats coupables sont emprisonnés. Mais une nuit, déguisés en femmes grâce aux vêtements que des amis leur ont fait passer, ils s'évadent. La justice suit son cours. Thuret et Latour, même disparus, sont condamnés à 200 livres d'amende et à être pendus et étranglés. La sentence sera exécutée en effigie « sur un tableau ».

(Source : *Marcel Tessier raconte... Chroniques d'histoire*, tome I. Éditions de l'Homme, une division du groupe Sogides, 2000).

**Tiré de :** Histoire du Québec

<https://histoire-du-quebec.ca/crime-chatiments>

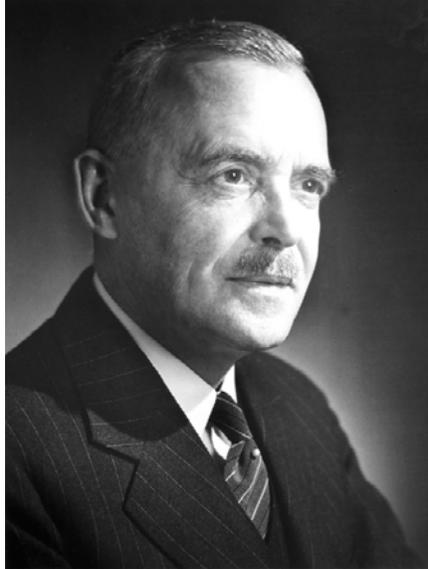


## Louis St-Laurent, premier ministre presque oublié

**L**ouis-Stephen St-Laurent (baptisé Louis-Étienne), né le 1<sup>er</sup> février 1882 à Compton, mort le 25 juillet 1973 à Québec, est un avocat, professeur et homme d'État canadien. Il est le 12<sup>e</sup> premier ministre du Canada du 15 novembre 1948 au 21 juin 1957.

### Jeunesse et carrière

Louis St-Laurent est né à Compton, au Québec (dans les Cantons de l'est), d'un père canadien-français et d'une mère d'origine irlandaise. Il grandit en étant complètement bilingue. Il fit ses études et obtint des diplômes au Séminaire Saint-Charles (en 1902) et à l'Université Laval (en 1905). On lui offrit une bourse Rhodes après sa diplomation de l'Université Laval en 1905, mais il la refusa. En 1908, il épousa Jeanne Renault (1886-1966) avec qui il eut deux fils et trois filles.



Louis St-Laurent en 1954

St-Laurent commença sa carrière comme avocat de 1905 à 1914, devenant ensuite professeur de droit à l'Université Laval. Il pratiqua le droit corporatif et constitutionnel au Québec et devint un des conseillers les plus respectés au pays. Il fut président de l'Association du barreau canadien de 1930 à 1932.

Son père, un petit commerçant de Compton, était un partisan dévoué du Parti libéral du Canada et était particulièrement partisan de Wilfrid Laurier. Louis St-Laurent hérita des affiliations politiques de son père mais, bien que partisan libéral, demeura à l'écart de la politique active pour la plus grande partie de sa vie, se concentrant d'abord sur sa carrière d'avocat et sa famille. Il devint l'un des avocats les plus en vue du Québec et était tellement estimé qu'on lui offrit un poste au cabinet du premier ministre conservateur Arthur Meighen en 1926.

### Ministre dans le cabinet de Mackenzie King

Ce ne fut que vers l'âge de 60 ans qu'il consentit enfin à

se lancer en politique lorsque le premier ministre libéral William Lyon Mackenzie King en appela à son sens du devoir en 1941. Ayant grandement besoin de ministres solides venant du Québec, le premier ministre King recruta Saint-Laurent dans son cabinet de temps de guerre pour le nommer au poste de ministre de la justice après

la mort de son lieutenant québécois, Ernest Lapointe. St-Laurent consentit à se rendre à Ottawa avec l'entente que son incursion en politique était temporaire et qu'il reviendrait au Québec lorsque la guerre serait terminée.

St-Laurent appuya la décision de King d'imposer la conscription en 1944, malgré l'opposition de la plupart des Canadiens français (voir Crise de la conscription (1944)). Son appui fit en sorte que seuls quelques députés libéraux québécois quittèrent le parti, et était donc crucial à l'unité du parti et du gouvernement.

King vint à voir St-Laurent comme le ministre en qui il avait le plus confiance, ainsi que son successeur naturel. Il le convainquit qu'il était de son devoir de rester dans le gouvernement après que la guerre fut terminée, afin d'aider à la construction d'un nouvel ordre international d'après-guerre ; King le nomma donc secrétaire d'état aux Affaires extérieures en 1945, un dossier que King avait jusque-là toujours gardé pour lui-même. Dans ce nouveau rôle, St-Laurent représenta le Canada à la conférence de Dumbarton Oaks et à la conférence de San Francisco qui menèrent à la fondation de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Lors de ces conférences, St-Laurent prôna l'adoption d'une force militaire onusienne, poussé par sa conviction que l'ONU serait inefficace en temps de guerre et de conflit armé sans quelque moyen militaire d'imposer sa volonté. Cette force qu'il proposa serait utilisée dans des situations qui demandaient à la fois du tact et de la puissance pour préserver la paix ou prévenir le combat. En 1956, cette idée fut actualisée par St-Laurent et son



secrétaire d'état aux Affaires extérieures Lester B. Pearson lors du développement des troupes de « maintien de la paix » de l'ONU qui aidèrent à mettre fin à la crise du canal de Suez. Cela n'empêcha guère la mort dans des circonstances non-élucidées de l'Ambassadeur du Canada en Égypte, Herbert Norman, le 4 avril 1957.

### **Premier ministre du Canada**

Voyant la fin de son temps à la tête du Parti libéral approcher, King persuada St-Laurent qu'il était de son devoir de lui succéder en tant que chef du parti et premier ministre afin d'assurer l'unité du parti et du pays. Cela continuerait également la tradition du Parti libéral qui veut qu'il alterne entre chefs anglophones et francophones.

En 1948, King prit sa retraite, et persuada ses ministres d'appuyer la nomination de St-Laurent à la tête du Parti libéral en août 1948. St-Laurent fut élu, et devint chef du parti et premier ministre du Canada.

À l'élection fédérale de 1949 qui suivit son accession à la tête du parti et du pays, plusieurs (incluant bien des libéraux) se demandaient si cet homme timide, réservé, d'une digne allure de grand-père, attirerait la population d'après-guerre du Canada.

En campagne électorale, l'image de St-Laurent fut développée pour en faire un « personnage », ce qu'on considère être la première « image médiatique » utilisée en politique canadienne. St-Laurent jasaît avec des enfants, prononçait des discours en manches courtes, et possédait une allure d'homme ordinaire qui séduisit les électeurs. Lors d'un évènement de la campagne de 1949, il débarqua du train et gravita vers un groupe d'enfants sur la plateforme, et commença à leur faire la conversation. Un reporter publia un article intitulé « "Uncle Louis" peu pas perdre! » ("L'oncle Louis" ne peut pas perdre!) ; il acquit ainsi le surnom de "Uncle Louis" dans les médias anglophones. Grâce à toute cette imagerie populaire, il mena son parti à la victoire électorale face au Parti progressiste-conservateur, dirigé par George Drew.

Sa réputation en tant que premier ministre impressionnait. Il exigea de tous ses ministres et députés qu'ils

soient travailleurs, et travaillait dur lui-même. Il était réputé pour être aussi compétent dans certains dossiers ministériels que les ministres détenant ces dossiers.

### **Politique étrangère**

St-Laurent et son cabinet présidèrent à l'expansion du rôle international du Canada dans le contexte de l'après-guerre. Son désir explicite était que le Canada occupe dans le monde un rôle de « puissance moyenne » sur les plans social, militaire et économique.

Sur la question militaire, St-Laurent était un grand partisan et une force motrice de l'établissement de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) en 1949, jouant le rôle d'architecte et de signataire du document du traité. Son implication dans une telle organisation marqua une séparation avec le style de Mackenzie King, qui avait toujours été réticent à se joindre à une alliance militaire. Sous sa direction, le Canada appuya les Nations unies dans la Guerre de Corée et engagea la troisième plus grande contribution aux troupes, vaisseaux et avions des forces de l'ONU dans le conflit. S'inspirant du chef libéral tant admiré par son père, Wilfrid Laurier, et sa manière de s'occuper de la Seconde Guerre des Boers sud-africaine en 1899, et désirant éviter pardessus tout une autre crise de la conscription comme celles vécues au Canada en 1917 et en 1944, les troupes envoyés en Corée furent sélectionnés sur une base strictement volontaire. Il évita ainsi le conflit anglais-français qui avait divisé le pays lors de la participation canadienne aux deux guerres mondiales ; il évita aussi de s'attirer la colère d'une portion grandissante de la population canadienne qui s'opposait à la guerre, qui avait ravagé deux générations successives. En 1956, sous sa direction, le secrétaire d'état aux Affaires extérieures, Lester B. Pearson, aida à résoudre la Crise du canal de Suez entre le Royaume-Uni, la France, Israël et l'Égypte, mettant de l'avant la position de 1946 de Saint-Laurent pour une force militaire sous le contrôle de l'ONU. Certains affirment que les actions de St-Laurent et Pearson auraient évité une guerre nucléaire. Ces actions furent reconnues en 1957, lorsque Pearson reçut le Prix Nobel de la paix.

St-Laurent appuya très rapidement la proposition du premier ministre britannique Clement Attlee de trans-



former le Commonwealth britannique d'un club de dominions à majorité blanche en un partenariat multiracial. Les dirigeants des autres « dominions blancs » étaient moins enthousiastes. C'était St-Laurent qui proposa la formule reconnaissant le Roi George VI comme Chef du Commonwealth comme moyen de permettre à l'Inde de demeurer membre de l'association internationale une fois transformée en république.

### Politique intérieure

Le gouvernement dirigé par St-Laurent fut modérément progressiste et financièrement conservateur, remboursant la totalité de la dette accumulée par le Canada au cours des deux guerres mondiales et la Grande dépression à l'aide des surplus générés par les impôts dont l'armée n'avait plus besoin. Avec les revenus restants, St-Laurent présida à l'expansion des programmes sociaux du Canada, incluant la création du Conseil des Arts du Canada, et l'expansion graduelle des programmes de bien-être social telles que les allocations familiales, les pensions de retraite, le financement gouvernemental de l'éducation post-secondaire et une forme primitive d'assurance-maladie (appelée « assurance-hôpital » à l'époque), qui jeta les bases du système d'assurance-maladie de Tommy Douglas en Saskatchewan, et du système d'assurance-maladie national de Pearson dans les années 1960. De plus, il modernisa et établit de nouvelles politiques sociales et industrielles pour le pays pendant son temps au poste de premier ministre.

En 1949, St-Laurent institue la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, qui débouchera notamment sur la création de la Bibliothèque nationale du Canada, le déménagement à Montréal et l'agrandissement de l'Office national du film et le début du financement fédéral des universités.

La même année, il met fin à la pratique de porter des causes canadiennes en appel au comité judiciaire du Conseil privé de la Grande-Bretagne, faisant de la Cour suprême du Canada le dernier recours d'appel disponible aux Canadiens. Cette même année, il négocie une nouvelle version de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1949, qui donne au Parlement du Canada l'autorité de modifier des parties de sa constitution. De

plus, cette même année, suivant deux référendums locaux, St-Laurent et Joseph R. Smallwood négocient l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération canadienne. En 1952 St-Laurent nomme Vincent Massey au poste de gouverneur général, la première personne née en sol canadien à occuper ce poste. Chacune des actions susmentionnées étaient, et sont encore aujourd'hui, considérées comme significatives pour la cause de l'autonomie canadienne vis-à-vis du Royaume-Uni, ainsi que le développement d'une identité nationale sur la scène internationale.

En 1956, invoquant l'autorité d'imposition accordée au gouvernement fédéral par la constitution, le gouvernement de St-Laurent introduisit la politique des « paiements de péréquation » qui redistribue les revenus d'impôts et de taxes entre les provinces dans le but de venir en aide aux provinces les plus pauvres dans la livraison de services et programmes gouvernementaux ; cette décision est considérée par plusieurs comme une bonne contribution à la solidification de l'unité nationale, particulièrement dans sa province natale du Québec. Le gouvernement se lança également dans des travaux publics et des projets d'infrastructure massifs tels la construction de la Route transcanadienne (1949), la Voie maritime du Saint-Laurent (1954) et l'oléoduc transcanadien. Ce fut ce dernier qui devait semer les premières graines qui menèrent à la chute de son gouvernement, voir Débat sur le pipeline.

St-Laurent fut d'abord très bien accueilli par le public canadien, mais en 1957, l'« Oncle Louis » et son gouvernement commençaient à avoir l'apparence fatiguée, vieillie et déconnectée. Le gouvernement était perçu comme trop près du milieu des affaires. Le débat sur l'oléoduc en 1956 créa l'impression répandue que les libéraux étaient devenus arrogants au pouvoir lorsque le gouvernement imposa le bâillon à de nombreuses occasions afin de mettre un terme au débat et s'assurer que le projet de loi sur l'oléoduc serait adopté à la date prévue. Les Canadiens de l'Ouest se sentaient particulièrement ignorés par le gouvernement ; ils eurent l'impression que les libéraux faisaient des courbettes à l'Ontario, au Québec et aux États-Unis (l'opposition accusa le gouvernement d'accepter des contrats inutilement coûteux qui ne seraient jamais complétés à temps ; finalement, l'oléoduc fut complété avant l'échéance prévue et



coûta moins cher que prévu). Le tollé qui s'ensuivit au parlement impressionna l'électorat de façon durable, et fut un facteur décisif dans la défaite du gouvernement aux mains de John George Diefenbaker lors de l'élection de 1957. Ironiquement, Diefenbaker, le conservateur, promit d'être plus dépensier que les libéraux sortants, qui firent campagne sur une plateforme qui promettait de tenir la route du conservatisme fiscal qu'ils avaient suivie tout au long du mandat de Saint-Laurent dans les années 1940 et 1950.

Louis St-Laurent fut le premier chef du gouvernement canadien à habiter dans la résidence officielle actuelle du premier ministre du Canada, au 24, promenade Sussex, de 1951 jusqu'à la fin de son mandat.

### Défaite électorale en 1957

Le gouvernement de St-Laurent subit une défaite électorale aux mains du chef progressiste-conservateur John George Diefenbaker en 1957. La défaite fut marquée par la controverse au sein du Parti libéral et du parlement. Les libéraux récoltèrent une plus grande portion des suffrages populaires que les progressistes-conservateurs (40,75 % aux libéraux contre les 38,81 % accordés au PC), mais ces derniers remportèrent tout de même un plus grand nombre de sièges à la Chambre des communes du Canada ; ils firent élire 112 députés sur les 265 aux communes (42 %) contre les 104 sièges des libéraux (39,2 %). Certains ministres voulaient que St-Laurent demeure en poste en offrant de former un gouvernement minoritaire, suivant la logique qu'ils avaient l'appui du vote populaire, et que leur expérience de gouvernance plus récente feraient d'eux un gouvernement minoritaire plus efficace que les conservateurs, même si leur minorité parlementaire était plus petite.

Une autre option en circulation dans le parti voyait la balance du pouvoir entre les mains des 25 députés du *Co-operative Commonwealth Federation* (CCF) ou des 15 députés du Parti du Crédit social. Certains encourageaient Saint-Laurent à tendre la main au CCF et à au moins 4 des 6 députés indépendants ou de partis mineurs afin de former un gouvernement de coalition qui détiendrait une faible majorité aux communes avec 134 sièges (50,1 % des sièges). Toutefois, St-Laurent jugea que la nation avait rendu un verdict à l'endroit de son

gouvernement et de son parti, et il démissionna du poste de premier ministre, plutôt que d'être perçu comme quelqu'un qui s'accrochait au pouvoir coûte que coûte.

### Retraite

Après une courte période en tant que chef de l'opposition et âgé de plus de 75 ans, St-Laurent n'avait plus la motivation nécessaire pour être actif en politique ; en 1958, il annonça son intention de se retirer de la politique et du poste de chef libéral. St-Laurent fut remplacé à la tête du Parti libéral par son ancien secrétaire d'état aux Affaires extérieures et représentant à l'ONU, Lester B. Pearson.

Après sa retraite de la politique, il revint pratiquer le droit et mena tranquillement une vie privée avec sa famille. Pendant sa retraite, il fut appelé une dernière fois à être sous le regard du public lorsque, à l'occasion de la création de cette distinction en 1967, il fut fait Compagnon de l'Ordre du Canada, le plus grand honneur pouvant être accordé à un civil au Canada.

### Décès

Louis Stephen St-Laurent décéda le 25 juillet 1973 à Québec (Québec), et fut enterré au cimetière Saint-Thomas-d'Aquin dans sa ville natale de Compton.

**Tiré de :**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_St-Laurent](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_St-Laurent)